

KMU-Mann für den Konzern-Club

Der Textilunternehmer Silvan Wildhaber übernimmt im Herbst das Präsidium von Economiesuisse.

Florence Vuichard

Grösser könnte der Bruch mit der Vergangenheit nicht sein: Der Wirtschaftsdachverband Economiesuisse, der Club der Grosskonzerne, soll in Zukunft von einem KMU-Mann präsiert werden – von Silvan Wildhaber, dem Chef der traditionsreichen, familiengeführten St. Galler Textilfirma Filtext. Die überraschende Wahl ist auch ein Eingeständnis, dass es bei Economiesuisse grossen Reformbedarf gibt. Denn viele Erfolge konnte der Dachverband in den vergangenen Jahren nicht verbuchen.

Das alte Rezept, wonach für alle gut ist, was für die Wirtschaft gut ist, wird in der Bevölkerung schon lange nicht mehr befolgt. Auch in Bundesbern hat Economiesuisse kaum mehr Gewicht, und beim Treffen der sechs Wirtschaftskapitäne aus dem ominösen «Team Switzerland» mit Donald Trump, war der einstige Spitzenverband nicht mal richtig informiert. Die Zeiten, als dessen Direktor noch als achter Bundesrat betitelt wurde, sind längst vorbei.

Im September soll nun also mit Wildhaber ein KMU-Unternehmer den langjährigen Rechtschef des Syngenta Konzerns, Christoph Mäder, beerben. Er sei ein «guter Typ», sagt eine Person, die Wildhaber schon länger kennt. Und er sei «der richtige für diesen schwierigen Job». In der Tat ist der Economiesuisse-Präsident nicht zu beneiden: Er muss einen Verband führen, der unter seinem Dach divergierende Interessen vereinigt. Oder anders gesagt: Er muss von der Grossbank UBS über die Pharmagiganten Novartis und Roche oder den Staatskonzern Swisscom bis hin zum Ragusa-Hersteller Camille Bloch oder der Privatlinikgruppe Hirslanden alle glücklich machen.

Wildhaber ist das Gegenteil seiner Vorgänger: Er ist mit 48 Jahren vergleichsweise jung, politisch als FDP-Mitglied persönlich engagiert und damit auch exponiert – und er ist ein Unternehmer, kein Manager. Das letzte Mal, dass sich der Spitzenverband der Schweizer Wirtschaft für einen Unternehmer entschied, ist 24 Jahre her:



Das Pro-Europa-Lager dürfte Aufwind erhalten: Silvan Wildhaber.

Bild: Economiesuisse

2002 übernahm mit Ueli Forster vom St. Galler Stickereiunternehmen Forster Rohner das Economiesuisse-Präsidium.

Das war aber noch eine andere Zeit. Damals blieb der Präsident im Hintergrund, die Bühne gehörte vornehmlich dem Direktor.

Nach seinem Rücktritt 2007 folgte ein Manager auf den anderen: Den Anfang machte der FDP-Nationalrat und Georg-Fischer-Verwaltungsrat Gerold Bühler, danach gab Clariant-Präsident Rudolf Wehrli ein einjähriges Gastspiel. Dann versuchten der frühere Axpo-Len-

ker Heinz Karrer und zuletzt Christoph Mäder den Economiesuisse-Tanker wieder auf Kurs zu bringen.

Beobachter werten die Wahl nicht nur als Bruch mit dem alten System, sondern auch als politisches Signal. Denn als Chef eines Textilunternehmens mit rund 100 Angestellten und einem Exportanteil von 80 Prozent weiss Silvan Wildhaber wie wichtig für ihn die bilateralen Verträge mit der EU sind. Als FDP-Politiker ist er Mitglied einer Partei, die sich klar hinter das neue Vertragswerk gestellt hat. Das Pro-Europa-Lager bei Economiesuisse dürfte Aufwind erhalten, etliche Unternehmen erwarten in Zukunft klarere Aussagen und weniger diplomatisches Zögern, um allfällige SVP-nahe Mitglieder nicht zu vergrämen.

«Ich geb' Stoff für die Schweiz.» Mit diesem Slogan kandidiert Wildhaber, der in Zürich lebt, im Namen der FDP vorerst am 8. März fürs Parlament der Stadt, die sich ja oft für die Schweiz hält. Ab Herbst gilt dann der Spruch tatsächlich fürs ganze Land.

Commerçants et restaurateurs paient cash les frais liés aux paiements numériques. Pour eux, ça chiffe

EN LIQUIDE DE PRÉFÉRENCE



MAUDE BONVIN

Commerces ► Brasserie, produits locaux et sympathie. C'est sa marque de fabrique. A ces trois mots, on pourrait ajouter argent liquide. Ce restaurateur romand refuse le paiement par Twint. «Cette application mobile est trop chère pour les professionnels que nous sommes. Je ne suis pas le seul dans la branche à refuser ses commissions trop élevées», témoigne-t-il. Il tient à rester anonyme par peur de passer pour un vieux grincheux réfractaire aux nouvelles technologies.

Ce patron d'établissement déplore tout particulièrement la situation de quasi-monopole de Twint. «Les responsables de ce service numérique appliquent un peu les tarifs qu'ils veulent», regrette-t-il. Il ajoute qu'il a également besoin de cash pour payer ses fournisseurs. Il compose son menu au fil des saisons et s'approvisionne presque exclusivement auprès de producteurs suisses. Les œufs et le poulet par exemple? Il va directement les acheter à la ferme d'à côté.

Reste que ses clients paient majoritairement leur addition sous forme numérique, suivant la tendance nationale. En 2017, l'argent liquide représentait plus de 70% des paiements. Cette proportion est passée à 30% en 2024. Les applications mobiles interviennent, elles, dans quasiment une transaction sur cinq.

La restauration n'est pas le seul secteur où la colère contre Twint monte. L'été passé, l'association du commerce de détail, Swiss Retail Federation, a déposé une plainte contre l'entreprise zurichoise auprès de la Commission de la concurrence (Comco). Elle lui reproche d'abuser de sa position dominante en prélevant des commissions excessives. Le gendarme de lutte contre les cartels qualifie la procédure de complexe. Elle prendra donc du temps, une année voire plus.

Discret sur ses affaires

En attendant, Twint se montre sereine. «Il est dans notre intérêt de proposer des frais compétitifs», indique une porte-parole de la société qui appartient à plusieurs établissements financiers. La Banque cantonale vaudoise, Postfinance, Raiffeisen, UBS et la Banque cantonale de Zurich font notamment partie de son actionnariat. La firme réfute par ailleurs l'affirmation selon laquelle son service serait «généralement cher». «Selon le prestataire, les frais pour les paiements se situent souvent à un niveau de prix comparable à celui des paiements par carte de débit, voire parfois inférieur. Et, dans la majorité des cas, ces frais sont nettement plus avantageux que les



Les applications mobiles interviennent dans près d'un achat en magasin sur cinq en Suisse. KEYSTONE-ARCHIVES

paiements par carte de crédit», soutient la porte-parole.

Qu'en est-il des affaires du groupe? Rentabilité, bénéfice, ventes: impossible de les connaître, l'entreprise ne divulguant aucun chiffre financier. Sur son site internet, elle dit compter plus de 6 millions d'utilisateurs.

Les commissions prélevées par la PME servent notamment à assurer l'exploitation et le développement de l'infrastructure

«Il est dans notre intérêt de proposer des frais compétitifs»

Porte-parole de Twint

de paiement. La société fait également remarquer que l'acceptation de Twint offre aux commerçants un potentiel de chiffre d'affaires additionnel, en permettant à leur clientèle de payer de manière simple, rapide et sécurisée.

Dans le cadre d'un contrat direct entre le commerçant et la société, soit la solution avec autocollant sous forme de QR code, les frais s'élèvent à 1,3% par transaction.

Si ce service numérique est intégré à un terminal de paiement, le montant des frais est divisé en trois: le fournisseur de la solution de paiement comme Worldline, la banque émettrice et Twint. Dans ce type de configuration, Twint perçoit uniquement des frais qui s'élèvent à 0,15% au maximum.

Jungle des tarifs

Les frais d'utilisation des terminaux de paiement font éga-

lement grincer des dents les gérants de boutiques. Pour un achat de 100 francs dans un magasin, ces frais peuvent varier de quelques centimes à plus d'un franc, en fonction du moyen de paiement choisi: carte de débit, de crédit ou application mobile. A la fin de l'année, cela peut représenter un manque à gagner de plusieurs milliers de francs pour un petit patron.

Avec quelque 85 000 terminaux disponibles, Worldline est le leader sur le marché suisse. Lui aussi se défend de toute position dominante. «C'est une affirmation surprenante. Il existe également des prestataires comme SumUp, avec environ 60 000 terminaux de paiement, Nexi, Adyen, Stripe, Wally, Postfinance, Payrexx ou Sweepay», souligne une porte-parole.

Les commissions dépendent non seulement du mode de paiement et mais aussi du montant. Pour les cartes de débit suisses, si la commission est inférieure à 15 francs, elle correspond à environ 0,19% plus 10 centimes; à partir de 15 francs, elle est d'environ 0,49% plus 10 centimes. C'est ainsi que se compose le taux de commission. Worldline a également une limite de frais pour les cartes de débit. Elle est de 2 francs pour la Debit Mastercard et de 3 fr. 50 pour la Visa Debit. Pour les cartes de crédit, elle négocie les frais individuellement. I

LE POURBOIRE DANS LA MAIN

Les Suisses privilégient le cash au moment de remercier un serveur pour son travail, par crainte que l'argent n'aille pas à la bonne personne.

«Depuis le Covid, 90% de mes clients paient leur addition sous forme numérique», déclare un restaurateur romand. Il ne constate toutefois pas un recul marqué des pourboires. Difficile de généraliser son cas, tant les études scientifiques manquent sur ce sujet. Les éléments en possession du Centre suisse de recherche sur les paiements semblent cependant indiquer que les Helvètes octroient moins souvent cette récompense lorsqu'ils paient de manière dématérialisée.

Le montant de cette gratification atteint généralement entre 5 et 10% du total de la facture. «Nos premières données montrent que, pour les petites additions, le pourboire en espèces a tendance à être plus élevé, tandis que pour les montants plus élevés, on laisse davantage de

pourboire lors des paiements numériques», précise Marcel Stadelmann, à la tête du Centre suisse de recherche sur les paiements.

Deux tiers des Suisses versent généralement un pourboire au restaurant. Les consommateurs privilégient l'argent liquide pour cette bonification, qui atteint environ un milliard de francs par an. Billets et pièces restent donc dominants, même si de plus en plus de clients règlent leur facture sans espèces. Après avoir payé l'addition de manière numérique, de nombreux Helvètes reviennent délibérément au cash au moment de verser le pourboire car ils veulent s'assurer que leur contribution parvient réellement au serveur. Un pourboire est avant tout perçu par les Suisses comme un bonus personnel, une gratification en somme contre bons services rendus. C'est ce qu'observe aussi le restaurateur romand.

Selon Marcel Stadelmann, le pourboire n'a donc pas dit son dernier mot.

«Sur le plan numérique, il faut simplement mettre en place un processus de paiement adapté pour permettre aux clients de laisser facilement une récompense, car le besoin existe. En revanche, ce qui pourrait mettre cette bonification en danger, c'est une sollicitation trop agressive lors du paiement digital», estime-t-il. Les suggestions de pourboire en pourcentage sur les terminaux de paiement se multiplient dans le pays. Or les options automatiques de 5, 10 ou 15% qui s'affichent sur les machines à carte ne séduisent guère les Helvètes, qui les considèrent comme infantilisantes, et les mettent mal à l'aise.

En revanche, les solutions permettant au client d'indiquer un montant total incluant le pourboire ou de saisir lui-même le pourboire sur le terminal sont particulièrement appréciées. Ces variantes offrent aux consommateurs la flexibilité et le contrôle souhaités. **MBO**

Monde

Le commerce extérieur européen tient le choc malgré les droits de douane

Guillaume de Calignon

Les exportations européennes de biens ont progressé l'an passé de 2 % malgré le protectionnisme de Donald Trump.

C'est une surprise étant donné le grand chambardement de l'an passé. Le commerce extérieur européen a résisté aux vents contraires en 2025. L'excédent commercial en biens de l'Union européenne a atteint 164,6 milliards d'euros l'an dernier, contre 168 milliards l'année précédente.

Les exportations ont même grimpé de 2 %, envers et contre tout, surtout contre le protectionnisme de l'administration Trump. Les Etats-Unis se sont en effet lancés l'an passé dans une politique de hausse des droits de douane à tout va. Les Européens ont signé un accord commercial avec le président américain en juillet dernier leur imposant 15 % de tarifs douaniers sur leurs exportations outre-Atlantique.

« Il n'y a pas eu d'écroulement du commerce international. Nous ne sommes pas dans les années 1930. Les économies restent fortement intégrées », souligne André Sapir, économiste de l'institut Bruegel, un think tank bruxellois.

Est-ce à dire que le Vieux Continent est à l'abri des turbulences commerciales à l'avenir ? Evidemment non. *« Nous verrons les effets des droits de douane de Trump cette année sur le commerce international, d'autant que le consommateur américain manque de confiance et que la demande domestique chinoise peine malgré les stimuli »,* prévient Ana Boata, responsable de la recherche économique chez Allianz Trade.

Déjà, dans les détails, on voit l'impact des droits de douane américains sur les exportations européennes vers les Etats-Unis. Au cours des trois derniers mois de 2025, les ventes des entreprises du Vieux Continent en Amérique ont chuté de 15 % par rapport à 2024. La bonne performance de 2025 repose en grande partie sur les très forts achats des Américains au cours des mois qui ont précédé l'instauration des droits de douane...

« Le multilatéralisme n'est pas entièrement mort puisque 30 % du commerce international repose sur des accords de libre-échange déjà négociés ou en train d'être négociés », veut croire Ana Boata. C'est pourquoi l'UE s'attache à nouer des partenariats commerciaux avec l'Inde ou encore l'Amérique du Sud à travers le Mercosur, très décrié par le gouvernement français.

Ce mouvement est compréhensible de la part des Européens, dont l'économie reste dépendante de la demande extérieure. Il faut que les entreprises, de l'Allemagne à l'Espagne, trouvent de nouveaux clients. Elles ont commencé à le faire. Les exportations européennes vers l'Inde, avant même l'entrée en vigueur de l'accord avec New Delhi, ont progressé de 7,5 % au dernier trimestre 2025 par rapport aux trois derniers mois de l'année précédente.

Relation déséquilibrée avec la Chine

Mais le gros problème de l'Europe, c'est la relation commerciale qu'elle entretient avec la Chine. Celle-ci est de plus en plus déséquilibrée. Le déficit de l'UE avec Pékin approche désormais les 30 milliards d'euros par... mois. La compétitivité chinoise s'est sensiblement améliorée ces dernières années.

L'appréciation de l'euro par rapport au dollar mais aussi par rapport à la devise chinoise, le renminbi, aggrave la situation. Surtout à l'heure où le marché américain se referme petit à petit et absorbe moins d'exportations européennes.

Résultat, « *la part des exportations mondiales de l'UE est tombée sous la barre des 14 % l'an dernier, en baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2019* », estiment les économistes du cabinet Oxford Economics. Ils mettent en avant « *la puissance manufacturière de la Chine et son important soutien politique, la dynamique défavorable des taux de change, la hausse des coûts de la main-d'oeuvre et de l'énergie en Europe et l'impact des changements technologiques rapides auxquels l'UE était mal préparée* » pour expliquer cette contre-performance.

D'où les efforts de Bruxelles pour essayer de réparer la machine. Les chefs d'Etat européens se sont entendus cette semaine en Belgique pour approfondir le marché unique. C'est probablement une bonne chose sur le plan économique mais le reste du monde va vite. Très vite.

La génération Z, tous des fainéants?

EMPLOI Une entreprise de soins à domicile de la région de Zurich a récemment exclu d'une petite annonce toute personne entre 18 et 29 ans. L'offre a depuis été modifiée, mais le tollé a fait tache d'huile

LÉO TICHELLI, ZURICH

C'est une rengaine vieille comme le monde: plus personne ne veut travailler. Un poncif que l'on peut lire au fil des décennies dans des articles de presse, remontant même jusqu'à 1894. Cette supposée fainéantise se retrouve en 2026 dans une offre d'emploi d'une entreprise de soins à domicile de la région zurichoise publiée sur le site Jobs.ch – et depuis retirée –, questionnant l'éthique de travail de la jeune génération. Recherche «responsable d'équipe soins avec cœur et bon sens», à temps plein et en CDI, mais avec une précision qui fait polémique: «Pas de génération Z!», et pas de mentalité à «se faire porter pâle le lundi ou le vendredi», rapportait la *NZZ am Sonntag* dimanche dernier.

Une discrimination basée sur l'âge et sur des stéréotypes qui collent à la peau d'une génération aux aspirations différentes des précédentes, cherchant notamment un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Et ce, sur un marché du travail où émergent de nouvelles

tendances, comme le *quiet quitting*, ou démission silencieuse (le fait de faire le minimum au bureau), la prépondérance du télétravail ou le refus de postes à responsabilité. Assez pour en tirer des généralités? Anthony Caffon, associé chez Page Executive, cabinet de recrutement (groupe Page), réfute ce genre de clichés: «Au sein d'une même tranche d'âge, il y a autant de personnalités et de rapports au travail que d'individus. On ne peut pas mettre toute la génération Z dans la même case», prévient-il d'emblée.

Un rôle de garde-fous

Son de cloche quelque peu différent de la part de Marc-Antoine Glauser, titulaire du brevet d'avocat et consultant spécialisé en recrutement juridique, bancaire et financier: «Cette génération pose souvent beaucoup de conditions, veut des horaires flexibles... Dans un marché du travail aussi tendu, je ne serais pas trop exigeant», annonce-t-il, tout en tempérant: «Chaque employé est différent. Jeter ainsi l'opprobre sur toute une génération est très maladroit.»

Si cette annonce en dit long sur le regard que peuvent porter certains employeurs sur les jeunes professionnels, elle est aussi éclairante quant aux pratiques des cabinets de recrutement et des demandes des entreprises en matière d'embauche. Anthony Caffon explique par exemple que, dans le cas de son cabinet, certains termes qui pourraient être liés à une discrimination par l'âge seraient automatiquement repérés par leur logiciel et émettraient une alerte: «Nous sommes calqués sur des standards anglo-saxons, très stricts. Ce genre d'annonce ne serait par exemple jamais passée. En tant qu'intermédiaire, notre rôle est aussi de jouer le garde-fous et d'expliquer à une société ce qui n'est pas à faire.»

Il s'agit toutefois d'une question d'éthique et non de légalité, la discrimination par l'âge n'étant pas interdite dans le privé en Suisse (à noter que l'entreprise ici concernée mentionne que ses tarifs de soins «sont financés par les caisses d'assurance maladie ainsi que par les pouvoirs publics»). Ce n'est pas



«Il y a la possibilité de filtrer l'âge des candidats autrement»

MARC-ANTOINE GLAUSER, CONSULTANT SPÉCIALISÉ EN RECRUTEMENT

faute d'avoir tenté de légiférer, et ce, dès 2016, via une motion déposée par le socialiste Jacques-André Maire visant à «interdire la discrimination par l'âge dans les offres d'emploi». Le texte se concentrerait toutefois davantage sur la difficulté pour les personnes plus âgées à

trouver un emploi et n'a pas vu le jour, le Conseil fédéral conseillant notamment de le rejeter.

Pour Anthony Caffon, il y a fort à parier que ce genre d'annonce puisse provoquer de gros dégâts de réputation, avec des risques financiers concrets, notamment et surtout si l'entreprise a un accès direct aux consommateurs. «En termes d'image, c'est extrêmement dommageable, renchérit Marc-Antoine Glauser. D'autant plus qu'il y a la possibilité de filtrer l'âge des candidats autrement, en demandant par exemple un certain nombre d'années d'expérience.»


Pendant longtemps, l'âgisme a plutôt prévalu, éloignant les 55 ans et plus du monde du travail. Sans que ce premier problème soit réglé, le phénomène inverse se produit davantage ces dernières années, constate Anthony Caffon, même s'il avoue n'avoir «jamais vu de discrimination aussi frontale envers toute une génération». Dans un marché du travail de plus en plus tendu, la Gen Z reste toutefois un peu mieux lotie que les seniors en

matière de recherche d'emploi, avec une durée moyenne de 3,2 mois en 2025, contre 7,3 mois pour les plus de 50 ans, selon une étude du prestataire de services RH Alixio Group. Avantage par contre aux 50-64 ans en ce qui concerne le taux de chômage, qui s'élevait à 3,4% en 2025, selon l'OFS, contre 8,2% chez les 15-24 ans.

«On a tous eu 20 ans»

Une solution proposée par Anthony Caffon: sensibiliser les entreprises aux bienfaits des relations intergénérationnelles, et rappeler que la jeunesse ou la vieillesse en entreprise touchent toute la société, à un moment ou un autre: «On a tous eu 20 ans, et on aura, je l'espère, tous 55 ans un jour. C'est une question qui ne disparaîtra pas.» Et les employeurs devront de toute manière bien faire avec la Gen Z, devenant depuis le début de cette décennie la troisième plus importante force de travail sur le marché professionnel (17,1% en 2024), derrière les millennials (1985-1995, 36,2%) et la génération X (1965-1985, 34,7%). ■

Dans une quête d'économies, le patronat alerte sur le coût des chômeurs transfrontaliers

 [lefigaro.fr/social/dans-une-quete-d-economies-le-patronat-alerte-sur-le-cout-des-chomeurs-transfrontaliers-20260213](https://www.lefigaro.fr/social/dans-une-quete-d-economies-le-patronat-alerte-sur-le-cout-des-chomeurs-transfrontaliers-20260213)

Pierre-Loeiz Thomas

13 février 2026



En 2024, 43 400 allocataires étaient indemnisés par l'Assurance-chômage après la perte d'un emploi effectué dans un pays voisin. [tanjakolosjko / stock.adobe.com](https://www.tanjakolosjko.com)

Les organisations patronales veulent revoir les règles d'indemnisation des résidents français travaillant chez nos voisins.

Et si les économies se trouvaient au-delà de nos [frontières](#) ? Chargés par le premier ministre de trouver « au moins 400 millions d'euros » en révisant le dispositif des ruptures conventionnelles, les partenaires sociaux cherchent des pistes tous azimuts.

Si les syndicats s'en tiennent à une simple rectification des ruptures conventionnelles, le patronat est bien décidé à élargir sa recherche de deniers au-delà de cette fin de contrat à l'amiable.

Dans leur quête d'économies, les trois organisations patronales regardent notamment du côté des travailleurs frontaliers. Selon un règlement européen établi en 2004, les chômeurs sont actuellement pris en charge par leur pays de résidence. Les Français travaillant en Suisse, en Belgique ou au Luxembourg sont donc indemnisés par l'Unédic lorsqu'ils n'ont plus d'emploi.

Un milliard d'euros d'allocations partagés entre 43 400 allocataires

En 2024, 43 400 allocataires étaient indemnisés par l'[Assurance-chômage](#) après la perte d'un emploi effectué dans un pays voisin (deux tiers travaillaient en Suisse). Chaque année, l'institution paritaire verse plus de 1 milliard d'euros à

ces chômeurs rapatriés. Une somme importante qui s'explique par des salaires nettement supérieurs à ceux pratiqués en France. À titre de comparaison, les salaires moyens luxembourgeois et suisses atteignent respectivement 75 919 euros et 101 688 euros contre 44 909 euros de notre côté de la frontière. Résultat, les allocations-chômage se calquent sur cette différence. En moyenne, en 2023, les transfrontaliers suisses touchaient 2 600 euros mensuels d'indemnités chômage, contre 1 200 euros pour les demandeurs d'emploi ayant travaillé sur le territoire français.

Depuis 2012, les États des employeurs remboursent une partie des cotisations perçues. Mais cette réparation reste bien maigre face aux sommes versées. En 2024, seuls 268 millions d'euros ont été reversés à la France, ce qui lui laisse une ardoise de près de 860 millions à sa charge.

Pour colmater cette brèche importante, le patronat plaide pour une révision du règlement européen. Dans sa proposition, le système de remboursement laisserait la place à une prise en charge des indemnités des frontaliers à partir de quelques semaines de travail. « *Si la mesure avait été en vigueur en 2023, avec seulement la prise en charge des frontaliers ayant eu un dernier contrat d'une durée de moins de 18 semaines, 130 millions d'euros auraient versé aux allocataires frontaliers, contre plus de 1 milliard d'euros versés au total cette année-là* », note l'Unédic dans sa réponse à la demande de chiffrage du patronat. Près de 870 millions d'euros auraient pu être économisés.

Si sur le papier, l'équation laisse rêveur, changer le règlement européen pourrait se transformer en cauchemar. « *La présidence chypriote (du Conseil européen, pour six mois) semble être motivée pour faire avancer ces sujets* », veut croire Hubert Mongon, négociateur social pour le Medef. Jean-Pierre Farandou semble être sur la même longueur d'onde. Le ministre du Travail était d'ailleurs en déplacement à Chypre ce vendredi 13 février pour une réunion avec ses homologues européens. L'occasion d'évoquer le sujet.

Surging franc alarms Swiss exporters as sales are hit

Financial Times Europe

16 févr. 2026

MERCEDES RUEHL — ZURICH IAN SMITH — LONDON

The franc has risen 3 per cent this year, on top of a 14 per cent gain last year, taking it to 0.77SFr to the dollar for the first time since its shock 2015 appreciation.

The surge in the haven currency — driven by volatile geopolitics and a slide in the dollar — is increasing the pressure on an economy where exports of goods and services add up to more than 70 per cent of GDP.

Pharma company Roche and watch maker Swatch Group reported hits to 2025 sales of about 5 per cent from the franc's appreciation while Cartier owner Richemont has also flagged currency "headwinds".

Trade associations said the pain had been particularly acute for small and medium-sized companies that generate revenues abroad while incurring most of their costs at home.

"The Swiss franc's appreciation against both the euro and the US dollar is increasingly undermining the competitiveness of Switzerland's machinery, electrical engineering and metals industry," said Nicola R. Tettamanti, president of Swissmechanic, which represents mechanical and electrical engineering SMEs. While productivity gains can offset currency moves in the short term, he warned that "this challenge cannot be offset indefinitely".

If current exchange rate conditions persisted, they risked delaying investment decisions and, over time, weakening the nation's industrial base, he said.

Similar concerns are emerging in the chemicals and pharmaceuticals sector, one of Switzerland's most important export engines.

Roche, which generates most of its revenues overseas, said it now expected a 4 percentage point hit this year.

Swiss exporters have faced a double blow of tariffs and currency strength over the past year.

Switzerland and the US agreed in principle last year to cap additional tariffs on Swiss exports at 15 per cent, down from a rate of 39 per cent, but the deal was set out in a framework understanding rather than a fully binding treaty.

Officials on both sides are still negotiating the legal text, implementation and other details to turn that political agreement into a final, enforceable arrangement.

The currency hit has restrained Swiss stock prices, investors said, with the benchmark Swiss Market Index's 2 per cent rise this year trailing the 4 per cent increase for the pan-regional Stoxx Europe 600 index and 5 per cent jump for London's FTSE 100 index.

UBS estimated that, for every 1 per cent gain in the franc across currency pairs, listed Swiss companies suffer a profit hit of an average of 0.9 per cent.

Doris Kleck

Zehn Kantone haben das Referendum gegen die Individualbesteuerung ergriffen. Ihr Hauptargument: Die Kantone hätten – anders als der Bund – die Heiratsstrafe längst abgeschafft. Es brauche also keine Steuerrevolution, wie es die separate Besteuerung von Ehepaaren wäre. Stimmt die Bevölkerung am 8. März der Individualsteuerung zu, müssten Kantone und Gemeinden nachziehen und ihr System ebenfalls umkrempeln. Die Kantone finden zwar, der Bund soll die Heiratsstrafe ebenfalls abschaffen, sich dabei aber an ihnen orientieren. «Einfach, günstig und schnell» seien die Lösungen der Kantone, sagte der Aargauer Finanzdirektor Markus Dieth den Tamedia-Zeitungen.

Die Heiratsstrafe entsteht wegen der Progression: Weil die Einkommen von Ehepaaren zusammengezählt werden, zahlen sie mehr Steuern als ein unverheiratetes Paar in der gleichen wirtschaftlichen Situation. Die Kantone haben die Situation korrigiert, etwa durch die Einführung von Splittingsystemen.

Doch haben die Kantone die Heiratsstrafe ganz abgeschafft? Nein, lautet die Kurzantwort. Und das trifft ausgerechnet Familien.

Das Pro-Komitee hat folgende Konstellation geprüft: Zwei Paare mit zwei Kindern – einmal verheiratet, einmal unverheiratet. Beide Partner verdienen jeweils 70'000 Franken netto pro Jahr, kommen also auf ein Haushaltseinkommen von 140'000 Franken. Gemäss dieser Analyse, basierend auf dem Steuerrechner der Eidgenössischen Steuerverwaltung, bezahlt das Ehepaar in 17 Kantonen mehr als das Konkubinatspaar. Und das nicht zu knapp. In zehn Kantonen beträgt die Mehrbelastung mehr als 25 Prozent; in sieben Kantonen mehr als zehn Prozent.

Die Stichprobe in den Kantonen

Ein Steuervergleich von Ehe- und Konkubinatspaaren ist als Aussenstehender nicht trivial, das Pro-Komitee spricht deshalb von einer Annäherung. Wir haben die Zahlen stichprobenartig mit Kantonen abgeglichen. Dabei bestätigt sich das Bild.

Wo Ehepaare zu viel Steuern bezahlen

Die Kantone sagen, sie hätten die Heiratsstrafe abgeschafft. Doch stimmt das?



Wer heiratet muss je nach Einkommenssituation mehr auf die Seite legen für die Steuern.
Bild: Getty Images

Im Aargau fällt die Steuerrechnung (Kanton und Gemeinde) des Ehepaars mehr als 2500 Franken – rund 25 Prozent – höher aus als für unverheiratete Paare. Das Finanzdepartement bestätigt diese Grössenordnung. Bei einem jährlichen Einkommen von 40'000 Franken liege die Höherbelastung von Paaren mit Trauschein bei rund 50 Prozent – oder rund 580 Franken. Gleichzeitig weist das Finanzdepartement darauf hin, dass im Kanton Aargau 70 Prozent der verheirateten Paare insgesamt der weniger Steuern zahlen als Konkubinatspaare. Im Umkehrschluss heisst das aber auch: Rund 30 Prozent zahlen gleich viel oder mehr.

Der Aargau hat wie St. Gallen ein Vollsplitting. Das heisst, die Einkommen der Ehepaare

werden addiert und für die Bestimmung des Steuertarifs durch zwei geteilt. In St. Gallen liegt die Mehrbelastung für das Ehepaar bei 2218 Franken – oder 16,3 Prozent.

Der Kanton Solothurn hat ein Teilsplitting. Die beiden Einkommen des Ehepaars werden durch den Faktor 1,9 dividiert. Bei einem Teilsplitting wird die Heiratsstrafe per se nicht ganz eliminiert. Die Mehrbelastung liegt in Solothurn bei 3262 Franken für das verheiratete Paar. Die Steuerverwaltung hat verschiedene Vergleiche gemacht. Das Fazit: bei Zweiverdienerpaaren profitieren tendenziell die Konkubinate, insbesondere bei tieferen bis mittleren Einkommen. Die Solothurner Regierung wollte die Besserstellung von Konkubinatspaaren

2016 korrigieren. Der Kantonsrat lehnte die Reform ab.

Der Kanton Zürich hat auf Anfrage eigene Berechnungen für verschiedene Konstellationen angestellt. Ein Ehepaar mit zwei Kindern, bei dem beide Partner 100'000 Franken verdienen, bezahlt 3748 Franken mehr als das Paar ohne Trauschein. Auch bei einer Einkommensverteilung von 150'000 Franken und 50'000 Franken liegt die Heiratsstrafe immer noch bei über 3000 Franken. Nur beim traditionellen Alleinerhängermodell zahlt das Ehepaar weniger.

Keine Heiratsstrafe, sondern ...

Die angefragten Kantone bestätigen zwar, dass die Heiratsstrafe in gewissen Konstellationen

existiert. Statt Heiratsstrafe sprechen sie aber lieber von der «Privilegierung von Alleinerziehenden». Die tiefere Steuerbelastung von Konkubinatspaaren entsteht, weil auch sie teilweise vom Verheirateten tarif profitieren – obwohl ihre Einkommen nicht zusammengerechnet werden. In der Regel erhält der Elternteil mit dem höheren Einkommen den privilegierten Tarif.

Historisch ist das erklärbar: Bis 2010 verpflichtete das Steuerharmonisierungsgesetz die Kantone, Alleinerziehenden die gleiche Tarifiermässigung zu gewähren wie Verheirateten. Nachdem das Bundesgericht diese Gleichbehandlung 2005 als problematisch bezeichnet hatte, wurde die Pflicht aufgehoben. Viele Kantone behielten

die Begünstigung jedoch aus sozialpolitischen Gründen bei.

Wie hoch die Heiratsstrafe ist, hängt von der Zusammensetzung der Einkommen ab. In der Regel gilt: je gleichmässiger die Einkommensaufteilung der Ehepaare, desto höher die Heiratsstrafe.

Die Mehrbelastung betrifft in der Praxis fast ausschliesslich Paare mit Kindern. Ohne Kinder sind Ehepaare in vielen Kantonen gleich oder sogar besser gestellt. Felix Sager, Leiter des kantonalen Steueramts St. Gallen, weist zudem darauf hin, dass Konkubinatspaare mit Kindern statistisch relativ selten sind: Rund 130'000 Haushalte stehen 819'000 Ehepaaren mit Kindern gegenüber. Zudem würde auch die Individualbesteuerung neue Ungerechtigkeiten schaffen.

Tatsächlich ist nur die Individualbesteuerung zivilstandsneutral. Dafür beeinflusst die Aufteilung der Einkommen die Steuerrechnung. Für Familien mit nur einem Einkommen ist die separate Veranlagung nachteilig. Bereits bei einem Verhältnis von 70/30 ist die Individualbesteuerung aber von Vorteil.

Heiratsstrafe auch für tiefe Einkommen

26 Kantone bedeuten 26 unterschiedliche Steuersysteme mit unterschiedlichen Tarifen und Eigenheiten. Es ist ein Dickicht. So haben Uri und Obwalden einen proportionalen Einheitstarif – eine Flat-Rate-Tax – und kennen deshalb keine Heiratsstrafe. Ähnlich wirkt das Doppeltarifsystem des Kantons Basel-Stadt.

Wer nun aber denkt, die Heiratsstrafe betreffe nur Doppelverdienerpaare mit hohen Einkommen, der irrt. So gebe es im Aargau die Heiratsstrafe auch noch in einer anderen Konstellation, schreibt das Finanzdepartement. Nämlich bei Personen mit tiefem Einkommen, die den Kleinverdienerabzug geltend machen können. Im Rahmen der geplanten Steuerreform 2027 soll dieser Nachteil fallen und die «Heirat auch für Paare mit tiefem Einkommen steuerlich grundsätzlich vorteilhaft sein».

Einfach, günstig und schnell? So einfach sind auch die Rezepte der Kantone nicht gegen die Heiratsstrafe.

L'assemblée citoyenne critiquée au Grand Conseil

Politique À un mois de son lancement, le projet pour améliorer la participation démocratique est remis en cause par Le Centre et le PLR. Ces partis déplorent un manque de transparence et de légitimité, alors que la gauche défend «l'intérêt public» de la démarche.

Bastien Nespolo

Comment améliorer la participation démocratique dans le canton? C'est de cette question que 100 Genevois devraient prochainement s'emparer, en constituant «l'assemblée citoyenne pour la démocratie». Ce projet, porté par le Département de la cohésion sociale (DCS) de Thierry Apothéloz et coordonné par l'Université de Genève, invite la population à formuler des recommandations aux autorités cantonales pour lutter contre la faible mobilisation populaire dans les urnes.

Les membres de l'assemblée citoyenne ont prévu de se rencontrer la première fois le 12 mars prochain. Mais ce projet est contesté au Grand Conseil. Le Centre et le Parti libéral-radical (PLR) ont déposé une résolution demandant l'annulation de cette assemblée.

Le Conseil d'État tranchera

L'Union démocratique du centre (UDC), le Mouvement citoyens genevois (MCG) et le parti Libertés et justice sociale (LJS) ont

soutenu Le Centre et le PLR dans leur démarche. Quant aux Verts et aux socialistes, ils ont défendu le projet.

Vendredi soir, lors de la dernière plénière du Grand Conseil, les députés ont accepté la résolution à 57 oui, 31 non et 3 abstentions. Il s'agit toutefois d'un outil politique non contraignant dont la décision finale d'annulation appartient désormais au Conseil d'État. Les détracteurs du projet avancent que l'assemblée «ne repose sur aucun mandat spécifique définissant clairement son statut, son rôle, ses limites et son articulation avec les institutions démocratiques existantes».

Jean-Marc Guinchard, centriste et premier signataire de la résolution, estime également que le budget alloué à ce projet manque de transparence. «La constitution même de cette assemblée et son coût n'ont pas été annoncés clairement par le DCS. Un montant de 800'000 francs circule, mais dans la situation financière actuelle du Canton, ce projet n'a pas sa place.» LJS a soutenu cette résolution pour



Les deux formations de droite ont déposé une proposition de résolution pour annuler l'assemblée prévue le 12 mars. Laurent Guiraud

son motif financier, tout en reconnaissant que la faible participation est un problème.

Pour la Verte Louise Trottet, l'outil politique utilisé n'était pas le bon. «Il n'y a pas besoin de de-

mander une résolution pour l'annulation de l'assemblée. Une question écrite aurait suffi à obtenir un éclaircissement sur le budget engagé.» La cheffe de groupe déplore également que

face à la défiance des institutions ou au manque de participation, la réponse parlementaire soit «de se barricader et refuser d'emblée l'innovation».

«Aucune plus-value»

Du côté des PLR, ce projet jugé «délirant» n'a «aucune légitimité populaire» et constitue «un manque de respect» envers tous les membres du Grand Conseil. «Cette assemblée est ouverte à des personnes qui n'ont pas le droit de vote dans le canton et n'ajoute aucune plus-value à notre travail parlementaire. Nous sommes des députés miliciens, déjà proches des citoyens et de leurs revendications», s'exclame Murat Julian Alder.

Le chef de groupe PLR insiste sur une forme de «monopole» législatif à préserver. «L'assemblée citoyenne ne peut pas être plus représentative de la population genevoise que le Grand Conseil, qui a été élu démocratiquement et qui émane de la volonté populaire. Personne d'autre ne doit incarner le premier pouvoir législatif que constitue le Grand Conseil.»

Cette résolution «navre» le chef de groupe socialiste, Matthieu Jotterand. «Cette assemblée permet de constituer des recommandations qui n'ont rien de contraignant pour l'État. C'est la base de la politique d'écouter les autres.»

Contacté avant le vote, le Département de la cohésion sociale soutient que le projet a été conçu en toute transparence et rappelle que «l'assemblée constitue un outil consultatif, dont le rôle est d'enrichir la réflexion sur la démocratie». Le DCS affirme que les financements du projet sont connus, sans toutefois les préciser. «Ils respectent les règles en vigueur et font l'objet des contrôles habituels», maintient Nicolas Roguet, délégué à l'intégration du canton de Genève.

Enfin, le département relève que «mettre un terme à une démarche participative déjà lancée, fortement attendue et suivie par de nombreux citoyens (plus de 900 inscrits à ce jour) enverrait un message particulièrement préjudiciable. Il y a un vrai intérêt public à ce que la démocratie soit vivante.»

Le Canton relance la coopération transfrontalière

Mobilité Il y a douze ans, le peuple avait dit non à des projets communs avec les territoires voisins de l'Hexagone. Aujourd'hui, le Grand Conseil mise 39,5 millions de francs sur des P+R et bus à haut niveau de service en première couronne française.

Marc Bretton

Le crédit de 39,5 millions de francs des projets transfrontaliers structurants en matière de mobilité, d'environnement ou de santé a trouvé une belle majorité jeudi au Grand Conseil. Il est passé par 81 oui, contre 11 non et 1 abstention. Un vote qui conjure l'échec d'un projet similaire en 2014. «Les mentalités ont évolué, Genève a compris où était son intérêt», nous disait récemment Christian Dupessey, maire d'Annemasse. Concernant les députés en tout cas, il semble qu'il ait eu raison.

Qu'est-ce qui a changé depuis 2014? La situation, estiment en substance les députés. Jean-Louis Fazio (LJS) résume: «En 2024, on comptabilise plus de 600'000 déplacements aux frontières, dont 313'000 véhicules à la frontière avec la France. Pour limiter le trafic, il faut investir rationnellement et consolider l'offre du Léman Express, favoriser l'abandon de la voiture par les utilisateurs français.»

Concrètement, indique le projet de loi, cela passe par la mise

sur pied d'infrastructures variées à proximité de la frontière: P+R en lien avec les lignes existantes (*lire ci-dessous*), terminus de bus à haut niveau de service. Genève prévoit de payer jusqu'à 50% au maximum de la facture totale. Lorsque la Confédération entre en matière via le fond d'agglomération, le financement genevois est réduit à 15%.

Ainsi, 34,5 millions de francs serviront à financer douze infrastructures de mobilité situées en première couronne transfron-

alière. Le reste, soit 5 millions, est destiné à des projets pour la santé et l'environnement.

MCG bien seul

Au MCG, on n'apprécie pas, mais alors pas du tout, les desseins du Département de la santé et des mobilités. «En 2014, le peuple a refusé des P+R. Genève finance, la France construit et profite du projet», tonne Thierry Cerutti. Il évoque un risque financier incontrôlé, estime que des besoins existent ici aussi, ici sur-

tout: «Les fonds publics doivent servir à Genève!» Le président du parti, François Baertschi, renchérit et dénonce «une arnaque monstrueuse: on coupe dans les budgets à Genève et on va payer pour faire venir des frontaliers!»

Mais le MCG est bien seul. «Veut-on subir le trafic ou agir en amont?» questionne Jacques Jeannerat (LJS). Jacques Béné (PLR) estime que le projet est efficace, utile, concret: «Par rapport à 2014, la France s'est engagée politiquement et financière-

ment. Agir uniquement dans le canton n'apportera pas de solution à nos problèmes», dit-il. La Verte Angèle Marie Habiya-kare salue un projet apportant une alternative à la voiture individuelle, et porte un accord régional. Le PS soutient «ce choix politique majeur, sans peur du débat devant le peuple», avance Nicole Valiquer.

Même l'UDC lâche le MCG au nom de l'économie! «Pour la première fois s'engage une vraie coopération financière avec la

France, plaisante Guy Mettan. On réduit enfin la célèbre immobilité genevoise en matière de trafic.» Jacques Blondin (Centre) rappelle enfin l'importance de trouver une solution pour les petites douanes et souligne l'intérêt de construire en France vu l'encombrement de notre territoire.

On votera en septembre

En fin de débat, le magistrat en charge, Pierre Maudet, dont le travail a été couvert de compliments durant la séance, ce qui n'est pas courant, interpelle le MCG: «La situation a beaucoup évolué par rapport au refus de 2014, assure-t-il. Et d'abord, si le peuple vote en Suisse, il peut aussi se tromper et changer d'avis. Car qu'a-t-on vu depuis 2014? Le refus a conduit à un blocage en matière de mobilité, c'est patent. Veut-on agir ou subir? C'est la question, et je n'entends pas de propositions alternatives de la part de votre part.»

Et maintenant? On votera. La clause du référendum obligatoire ayant été ajoutée, le peuple sera saisi du sujet en septembre probablement.

Les travaux prévus

La première phase des travaux devrait se dérouler entre 2027 et 2028, suivie d'une seconde de 2029 à 2030. Du côté du Pays de Gex, un P+R de 700 places sera réalisé au terminus du bus à haut niveau de service, à Saint-Genis-Pouilly. Le carrefour de Porte-de-France sera aussi réaménagé. Le tout pour un montant d'environ 46,2 millions de francs, dont 6,9 payés par le Canton de Genève et 16,3 peut-être payés par la Confédération.

Les autorités estiment que ces aménagements permettront de faire passer de 8 à 20% la part des utilisateurs de transports en commun transitant par la douane de Meyrin. Aux heures de pointe, cela entraînerait une réduction de 400 véhicules par heure. À Ferney s'ajoute la réalisation du tramway et du P+R du Bisou (500 places). Globalement, le Canton espère que 8000 véhicules de moins franchiront chaque jour la frontière avec l'Ain.

Côté Chablais, l'accord prévoit de prioriser les transports en commun sur l'axe routier Thonon-Genève et d'ajouter 133 places au P+R de Machilly. Le tout pour 11 millions de francs, dont 2,6 payés par Genève. Cela permettrait de délester de 2000 véhicules par jour les douanes de la zone. Dans les environs d'Annemasse, un BHNS sera déployé entre la gare de la ville frontalière et le Centre hospitalier Alpes Léman. On estime que la part modale des

transports publics pourrait passer de 4 à 26%, si l'on compte aussi la construction d'un P+R de 400 places à Nangy. Le coût total s'élèverait à 17,2 millions de francs, dont 5,1 payés par Genève. Les alentours de Saint-Julien seront enfin retravaillés pour établir une connexion avec la future extension de la ligne 15, pour l'instant bloquée par des recours. Un autre P+R de 400 places sera bâti dans ce périmètre. (MBR/EGI)

Das Trittbrettfahrerproblem der Klimapolitik

Die Schweiz kann das Weltklima kaum beeinflussen – doch das könnten fast alle Länder von sich sagen

HANSUELI SCHÖCHLI

Warum soll die Schweiz teure Klimamassnahmen beschliessen, obwohl dies dem Weltklima praktisch nichts bringt? Diese Frage kommt im Hinblick auf den Urnengang zur Klimafondsinitiative wieder auf. Der Schweizer Anteil des weltweiten Ausstosses von Treibhausgasen (vor allem CO₂) machte 2024 nur knapp 0,1 Prozent aus. Auch unter Einbezug der Importe ist der Anteil (mit etwa 0,3 Prozent) marginal.

Doch das könnte fast jedes Land für sich sagen. Sogar der Anteil der ganzen EU mit etwa 6 Prozent auf Produktionsbasis erscheint wenig bedeutend. Und selbst das mit Abstand führende China kann mit einem Anteil von knapp 30 Prozent sagen, dass das Ausland für den Grossteil der weltweiten Treibhausgase verantwortlich sei. Das Trittbrettfahrerproblem macht die Klimapolitik vertrackt: Jedes einzelne Land scheint für sich allein am besten zu fahren, wenn es selbst wenig gegen das Klimaproblem macht, die anderen aber aktiv sind. Wenn alle so denken, ist am Ende kein Trittbrett da, auf das man gratis aufsteigen könnte.

EU bleibt verbal auf Kurs

Internationale Vereinbarungen à la Pariser Klimakonvention sollen das Trittbrettfahrerproblem lindern. Das ist alles andere als wasserdicht, aber besser als nichts. Die USA (Anteil am Ausstoss etwa 11 Prozent) haben sich heuer indes aus dem Pariser Abkommen abgemeldet. In der EU verlor die Klimapolitik ebenfalls an Gewicht. Doch die EU bleibt rhetorisch auf Kurs.

Der Kurs – das ist das Ziel, den Ausstoss von Treibhausgasen bis 2050 auf «netto null» zu senken. Netto null heisst: Man will höchstens noch so viele Treibhausgase ausstossen, wie sich durch Speicher natürlicher Art (zum Beispiel mit Bäumen) und technischer Art entnehmen lassen. Nach Pariser Definition ist für die nationale Betrachtung der im Inland entstehende Ausstoss von Treibhausgasen massgebend – gemäss dem Produktionsprinzip und damit ohne Berücksichtigung der Klimabilanz aus der Herstellung von Importgütern.

Laut einer Zusammenstellung der britischen Organisation Energy & Climate Intelligence Unit haben welt-

Klimafonds-Initiative

Eidgenössische Abstimmung
vom 8. März 2026

weit nebst der EU etwa 35 Länder ein Netto-null-Ziel im Gesetz verankert. Weitere knapp 80 Länder haben ein solches Ziel in einem Strategiedokument oder in einer politischen Erklärung verkündet. 2050 ist das meistgenannte Zieljahr.

Die Schweiz hat 2023 das Netto-null-Ziel für 2050 ins Gesetz geschrieben. Dies aufgrund eines Urnengangs mit 59 Prozent Ja-Stimmen. Der demokratiepolitische Wert jener Abstimmung betrug aber ungefähr «netto null». Denn die Vorlage enthielt keine Kosten etwa in Form von höheren Lenkungsabgaben, Steuern oder von mehr Verboten. Das Volk hat somit im Kern nur Folgendes gesagt: «Ich bin für das Netto-null-Ziel, solange es mich nichts kostet.»

Wie wichtig die Zielerreichung für das Volk ist, wird sich erst in seiner Opferbereitschaft zeigen. Bis jetzt sieht man von einer solchen Bereitschaft wenig. Die Klimafondsinitiative wird dazu keine neuen Anhaltspunkte liefern, denn die Vorlage verlangt keine zusätzlichen Steuern, Abgaben oder Verbote. Sie stellt stattdessen einen riesigen Subventionstopf in Aussicht, den der Bund durch höhere Schulden zulasten künftiger Steuerzahler «finanzieren» soll. Die Initianten glauben offenkundig nicht an die Opferbereitschaft im Volk.

Verkehr im Rückstand

Trotzdem rufen die internationale politische Verpflichtung, die nationale Gesetzeslage sowie der «moralische» Anspruch nach einem ernsthaften Umgang mit dem Netto-null-Ziel. Die Schweiz hat sich auch Zwischenziele gesetzt. So soll unter anderem der Ausstoss von Treibhausgasen 2030 mindestens 50 Prozent unter dem Niveau von 1990 liegen.

Gemäss Bundesdaten hat die Schweiz ihren Ausstoss von Treibhausgasen seit 1990 je nach Betrachtungsweise um 20 oder um 26 Prozent gesenkt (bis 2023). Und dies trotz deutlich gewachsener Volkswirtschaft. Die Staaten können sich überdies Projekte zur Senkung des CO₂-Ausstosses im Ausland an ihre Klimabilanz anrechnen lassen.

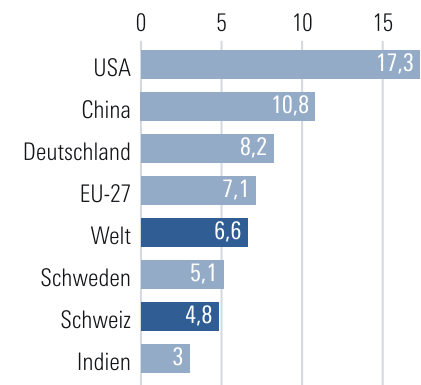
Laut offizieller Verkündung sind die Zwischenziele für 2030 «sehr herausfordernd». Im Klartext könnte dies heissen, dass die Schweiz die Zwischenziele deutlich verfehlt. Das war im vergangenen Herbst an einer Fachtagung in Bern die Prognose vom Leiter des Bereichs

Klima im Bundesamt für Umwelt. – Die CO₂-Verordnung enthält Richtwerte zur prozentualen Reduktion für die Hauptbereiche 2030. Gemäss den Daten hat vor allem der Sektor Verkehr Rückstand auf die Marschtabelle; die Bereiche Industrie und Gebäude sind eher auf Kurs. Die bisher vertraglich gesicherten Kompensationsprojekte im Ausland genügen derweil bei weitem nicht, um den vorgesehenen Auslandsanteil zu erreichen; der Bundesrat erklärte vor Jahresfrist, dass er die verbleibende Lücke durch den Kauf von Emissionszertifikaten schliessen wolle.

Wie die Schweiz beim Klimaschutz im internationalen Vergleich dasteht,

Relativ klimafreundliche Schweiz?

Ausstoss* von Treibhausgasen im Inland pro Einwohner, 2024, in Tonnen CO₂-Äquivalenten



*Ohne Berücksichtigung des Ausstosses bei der Produktion von konsumierten Importgütern.

QUELLE: EU-KOMMISSION/EDGAR-DATENBANK NZZ / hus.

hängt vom Massstab ab. Gemessen an der Pariser Definition zum Ausstoss von Treibhausgasen pro Einwohner gibt die Schweiz ein relativ positives Bild ab. Dies dürfte unter anderem mit der relativ klimafreundlichen Stromproduktion und der geringen Präsenz von besonders «schmutzigen» Industriesektoren zu tun haben.

Der Konsum wiegt schwer

Anders sieht das Bild in der Konsumbetrachtung aus. Hier sind die Emissionen aus der Produktion importierter Güter berücksichtigt, während Exporte aus der Rechnung fallen. Der Konsumansatz bildet das Verursacherprinzip näher ab. In dieser Betrachtung war 2023 der Ausstoss von Treibhausgasen der Schweiz mit 132 Millionen Tonnen CO₂-Äquivalenten mehr als dreimal so hoch wie in der Produktionsbetrachtung. Drei Viertel der Belastungen betrafen Importe.

Auch in der Konsumbetrachtung nehmen die Schweizer Treibhausgas-Emissionen ab, doch der Rückgang ist prozentual geringer als beim Alternativansatz. Und im internationalen Vergleich steht die Schweiz bei der Klimabelastung pro Einwohner wegen des hohen Konsums relativ schlecht da.

Nochmals eine andere Sicht lieferte im November 2025 eine internationale Länderrangliste von Klimaschutzorganisationen. Als Kriterien dienten Ausstoss von Treibhausgasen, Bedeutung erneuerbarer Energien, Energieeffizienz und Klimapolitik. Die Schweiz liegt dabei im oberen Mittelfeld – mit Rang 23 von 64 Staaten. Das Fazit: Die Schweiz muss sich nicht schämen, und sie kann sich nicht brüsten.

Genève fait son retour sur la carte diplomatique

NÉGOCIATIONS La diplomatie suisse a réussi à replacer la Cité de Calvin comme un lieu de rencontre pour tenter de résoudre les guerres et les crises les plus inextricables. Mais la Confédération n'est pas associée aux contenus des discussions sur l'Ukraine ou l'Iran

SIMON PETITE

Une pierre deux coups. Dans leur double mission pour mettre fin à la guerre en Ukraine, quitte à tordre le bras à Kiev, et pour imposer les conditions de Washington à l'Iran, les émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner auront fort à faire demain à Genève. Le matin, les deux envoyés de Donald Trump seront face aux Iraniens pour tenter d'arracher des limitations au programme nucléaire de Téhéran. L'après-midi, le duo de businessmen retrouvera les négociateurs ukrainiens et russes, toujours à Genève. Ces dernières discussions se poursuivront mercredi.

Les lieux de ce sprint diplomatique en deux temps restent mystérieux. La Suisse n'organise pas ces discussions mais se contente de les faciliter, en bonne hôtelière. Après avoir salué vendredi la tenue à Genève des négociations sur l'Ukraine, le DFAE a confirmé ce week-end celles sur l'Iran. «La Suisse se tient prête en tout temps à offrir ses bons offices afin de faciliter le dialogue entre les Etats-Unis et l'Iran. Le DFAE est en contact avec les parties et a réitéré sa disponibilité pour soutenir toute initiative diplomatique visant à promouvoir la désescalade», communique le DFAE, dans une déclaration écrite aux questions des médias.

Le retour des Russes et des Iraniens

En novembre dernier, Américains et Ukrainiens avaient déjà choisi Genève pour s'expliquer après le dévoilement d'un plan de paix très favorable à l'envahisseur russe. Les échanges tendus avaient eu lieu dans l'immeuble de la

mission permanente des Etats-Unis auprès de l'ONU, qui surplombe le Palais des Nations. Ensuite, deux rounds de négociations directes entre Russes et Ukrainiens avec la participation des Américains ont eu lieu à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis. Mais, lors de son récent voyage à Moscou, le chef du DFAE Ignazio Cassis dit avoir réussi à convaincre les négociateurs russes de revenir à Genève. Depuis l'invasion de l'Ukraine, Moscou ne considérait plus la Suisse comme un pays neutre, car elle a repris les sanctions européennes.

Le retour des négociations sur l'Iran à Genève est tout aussi inattendu. Les Américains et les Iraniens s'étaient retrouvés il y a 10 jours à Oman, pays aux premières loges en cas de guerre contre l'Iran. Ce mardi, le sultanat sera à nouveau le médiateur des discussions, cette fois à Genève. Lieu de rencontre possible, la mission diplomatique du pays du Golfe se trouve à quelques minutes de la représentation des Etats-Unis. En août dernier, quelques semaines après les bom-

bardements israéliens et américains contre les sites nucléaires iraniens, le discret ambassadeur Gabriel Lüchinger, qui représente la Suisse dans un réseau international des conseillers à la sécurité nationale, s'était rendu à Téhéran, proposant Genève comme lieu de réunion afin de renouer les fils du dialogue.

Ces contacts ont, semble-t-il, payé. Le ministre des Affaires étrangères iranien Abbas Araghchi s'est envolé hier pour Genève. Selon son ministère, il y rencontrera d'abord ses homologues suisse et omanais. Toujours selon Téhéran, une réunion est prévue avec le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Rafael Grossi, organisation qui inspectait les sites iraniens avant la guerre de douze jours menée en juin par Tel-Aviv et Washington contre Téhéran. Avant de retrouver les émissaires américains, l'Iran a affirmé qu'il ne fera pas de concessions sans allègement des sanctions internationales. Le régime des mollahs refuse aussi de négocier sur ses missiles, une de ses dernières cartes. ■